



Lyon le 20 janvier 2015
Nos références : 2015-003
Contact : DIARRA Sammy
Courriel : diarra.sammy@neuf.fr

Colonel Serge DELAIGUE

Directeur du service Incendie et Secours
du département du Rhône
et de la Métropole de Lyon
17 rue Rabelais
69426 LYON CEDEX 03

Objet : 3SM

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à attirer votre attention sur l'attitude désobligeante du service de santé et de secours médical suite à de nombreux incidents impliquant l'intégrité physique et morale du personnel.

En effet deux éléments supplémentaires, s'ajoutant aux multiples précédents, nous incitent à penser que le SSSM se désintéresse de certaines de ses missions.

La mise en place de la DO 2015-07 relative à la prise en charge des hypoglycémies illustre encore une fois le manque d'investissement du SSSM quand il s'agit des sapeurs-pompiers de "base".

Une grande partie du personnel n'a pu bénéficier de cette formation dispensée uniquement par les infirmiers comme le précise la DO.

La mesure de la glycémie est effective depuis aujourd'hui, le 20 janvier avec des personnels non formés.

Ainsi nous vous demandons Monsieur le Directeur de nous recevoir dans les plus brefs délais afin de clarifier des situations épineuses qui portent atteintes à l'efficacité du service public.

Je vous prie d'agréer monsieur le directeur nos salutations distinguées.

Le secrétaire général

CGT SDIS 69

Sammy DIARRA

WWW.CGT-SDIS69.FR

19, avenue Debourg 69007 Lyon
06.51.18.43.50